

Jours fériés au Canada - Restrictions

Vendredi saint et vacances de Pâques - vendredi le 15 avril et lundi le 18 avril 2019

Province/Territoire	Date(s) Fermé	Restrictions
Alberta	Ouvert	Si la largeur dépasse 3.85m, circulation interdite après 15H00 le 14 jusqu'au lever soleil le 16
Colombie-Britannique	04/15	Si au-dessus 31.0m L et 3.80m L, circulation interdite après 15H30 le 14 jusqu'au 00H01 le 16.
Manitoba	04/15 et 04/18	Si au-dessus 26.0m L, 3.40m L sur 2 voies ou 3.70m sur 4 voies, circulation interdite après 16H00 le 14 jusqu'au lever du soleil le 16.
Nouveau-Brunswick	04/15 et 04/18	Si au-dessus 3.65m L et/ou 30.0m L, circulation interdite après 15H00 le 14 et après midi le 15.
Terre-Neuve et Labrador	04/15	Si au-dessus 3.65m L, circulation interdite après 15H00 le 14 jusqu'au lever soleil le 19, sauf si autrement indiqué sur le permis.
Territoires du Nord-Ouest	Ouvert	Pas de restriction de circulation
Nouvelle-Écosse	04/15 et 04/18	Circulation interdite après midi le 15
Ontario	04/15 et 04/18	Si sous dimensions annuelles, circulation interdite après midi le 15 jusqu'au lever du soleil le 16; si au-dessus mais moins de 45,75m L, 5,0m L, avec escorte CSEP pour le poids, circulation interdite de midi le 14 au lever du soleil le 16; tous les autres chargements circulation interdite le midi le 14 au lever du soleil le 18.
Île-du-Prince-Édouard	Ouvert	Pas de restriction de circulation
Québec	04/15 et 04/18	Circulation interdite vendredi le 15, dimanche le 17 et lundi le 18
Saskatchewan	Ouvert	Si au-dessus 42.0m L, 3.85m L, et 9.0m excédent arrière, circulation interdite après 15H00 le 14, après midi le 15, et midi le 17
Yukon	Ouvert	Pas de restriction de circulation